

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2026-60

Désignation des représentants au Comité Territorial des Elus (COTELS) du Groupement Hospitalier de Territoires (GHT) Val de Seine et Plateaux de l'Eure

Date de la séance : 05 juin 2026	Adopté à l'unanimité
Date de convocation : 28 mai 2026	
Nombre de conseillers en exercice : 27	
Membres présents : 22	
Nombre de votants : 27	

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Mme Anita LE MERRER, M. Edouard DETAILLE, Mme Isabelle AMEYE, Maire adjoints ; M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, M. Pierrick BOURDIN, Mme Christine FOSSARD, M. Éric PETIT, Mme Isabel COUDRAY, M. Gilles BARBIER, Mme Marylin CHAPELLE, Mme Caroline BLAIN, M. Loïc CABOT, M. Gérald SEURON, M. Benjamin MAUGY (arrivé à 19h04), Mme Laure BÉNARD, M. Tony FIQUET, Mme Carole ANCEL, M. Jean-Baptiste MARCHAND, M. Ludovic RENAULT.

Absents ayant donné pouvoir : M. Arnaud CHEUX pouvoir à Mme Marie-Noëlle CHEVALIER ; M. Francis BRONNAZ pouvoir à M. Edouard DETAILLE ; M. Philippe DELAUNAY pouvoir à Mme Anita LE MERRER ; Mme Martine BAARS pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN ; Mme Marie HEUGHEBAERT pouvoir à Mme Isabelle AMEYE.

Secrétaire de séance : Mme Caroline BLAIN.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la santé publique ;

Considérant que suite aux élections municipales de mars 2026, il convient de renouveler les représentants siégeant au COTELS du GHT Val de Seine et Plateau de l'Eure ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- désigne Mme Isabelle VAUQUELIN pour représenter la commune et siéger au COTELS du GHT Val de Seine et Plateau de l'Eure.

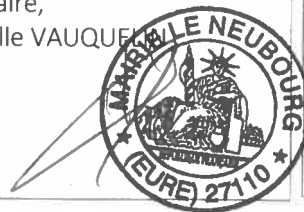
Fait à LE NEUBOURG, le 09 juin 2026,

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline BLAIN

